



CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU VENDREDI 26 mars 2010
A 20 heures 30
MAIRIE DE GAMBAIS – COMPTE-RENDU

Présents : M. Régis BIZEAU, Maire, M. Eric GOMES, M. Claude CHASSAING, M. Dominique REY, Mme Anique DELRIVE, Mme LECLERCQ Geneviève, M. Raphaël NIVOIT, Mme Nicole HOPIN, M. Marc CATHERINE, M. Roger NIVESSE, Mme PLISSON Catherine, M. Philippe JOLY, M Thierry BEZIAU, Mme Karine BEUVIER, M. Alain VIQUERAT, M. François LECOQ.

Absentes :

Mme Marie-Thérèse BOBBIO donne procuration à M. Eric GOMES

Mme Nathalie MARIE donne procuration à Mme Anique DELRIVE

Arrivée de M Roger NIVESSE à 20h45.

Secrétaire de séance : Mme Karine BEUVIER

L'AN 2009, le vendredi 26 mars, les membres du Conseil Municipal de GAMBAIS, se sont réunis en séance à la mairie salle du conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en date du 19/03/2010.

Début de la séance : 20h30

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu est approuvé.

I. BUDGET PRINCIPAL

1. Compte administratif 2009 – Budget principal

Pour le vote du Compte Administratif 2009, Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur CHASSAING Claude est nommé Président pour faire procéder au vote du Compte administratif 2009.

Le Conseil Municipal approuve :

- à la majorité 17 voix pour, 1 abstention le Compte Administratif 2009 du Budget Principal qui laisse apparaître un résultat excédentaire de clôture :

- | | |
|--------------------------------|------------------|
| • -Section de fonctionnement : | 228 799.77 euros |
| • -Section d'investissement : | 295 023.07 euros |

2. Compte de gestion 2009 – Budget principal

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 du Budget Principal.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que tout est conforme.

Déclare que le compte de gestion 2009 du budget principal dressé par le receveur n'appelle ni observation ni réserve.

3. Affectations des résultats 2009 – Budget principal

Après présentation du compte administratif de l'année 2009 du Budget Principal, au vu des résultats excédentaires de clôture :

- - Section de fonctionnement = 228 799.77 euros
- - Section d'investissement = 295 023.07 euros

Le Conseil municipal,

A l'unanimité,

Décide de reprendre ces résultats et de les affecter au budget primitif de l'année 2010 comme suit :

- affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement au compte 1068 recettes à l'investissement = 228 799.77 euros
- résultat excédentaire de la section d'investissement reporté au compte 001 résultat reporté = 295 023.07 euros

4. Vote des taxes

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2010, à chacune des taxes directes locales,

DECIDE

à l'unanimité

De ne pas augmenter ces taux et de retenir ceux portés au cadre II du tableau de l'imprimé 1259 com, à savoir :

- . Taux taxe habitation : 7.18 %
- . Taux taxe foncière (bâti) : 10.39 %
- . Taux taxe foncière (non bâti) : 49.46 %
- . Taux de compensation relais des entreprises : 7.19 %

5. Vote des subventions

Le Conseil Municipal délibère sur l'attribution du montant des subventions accordée pour l'année 2010

aux différentes associations, caisse des écoles et centre communal d'action sociale.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'attribuer aux différentes associations, caisse des écoles et centre communal d'action sociale dans la limite des montants inscrits la somme totale de 40 570 euros,

6. Budget primitif 2010 – Budget principal

Le conseil Municipal

vote le Budget Primitif 2010 du budget principal par chapitres et opérations qui s'équilibrent en recettes et en dépenses à la somme totale de 2 527 710,84 euros répartie comme suit :

section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 634 839 €

DEPENSES		Pour	Contre	Abstention
O11- Charges à caractère général	600 250,00 €	18	0	0
O12- Charges de personnel et frais assimilés	553 980,00 €	18	0	0
65- Autres charges de gestion courante	258 030,00 €	18	0	0
66- Charges financières	25 000,00 €	18	0	0
67- Charges exceptionnelles	500,00 €	18	0	0
022- Dépenses imprévues	9 279,00 €	18	0	0
023- Virement à la section d'investissement	60 000,00 €	18	0	0
042- Opérations d'ordre	127 800,00 €	18	0	0
RECETTES		Pour	Contre	Abstention
70- Produits des services	178 150,00 €	18	0	0
73- Impôts et taxes	1 007 552,00 €	18	0	0
74- Dotations, subventions et participations	406 937,00 €	18	0	0
75- Autres produits de gestion courante	33 850,00 €	18	0	0
77- Produits exceptionnels	7 500,00 €	18	0	0
042- Opérations d'ordre	850,00 €	18	0	0

section d'investissement, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 892 871,84 €

DEPENSES		Pour	Contre	Abstention
16- Emprunts	31 900,00 €	18	0	0
020- Dépenses imprévues	8 432,84 €	18	0	0
040- opérations d'ordre	850,00 €	18	0	0
OPERATIONS		Pour	Contre	Abstention
111- Travaux de voirie (rèr 21700)	81 700,00 €	18	0	0
115- cimetière (rèr 10000)	12 500,00 €	18	0	0
132- Acquisition matériel	21 200,00 €	18	0	0
133- Acquisition matériel foyer	8 000,00 €	18	0	0
135- Acquisition matériel scolaire	7 500,00 €	18	0	0
136- Travaux de bâtiments communaux	139 000,00 €	18	0	0
144- Programme triennal 2009-2010-2011 (rèr 89149)	319 149,00 €	18	0	0
146- Travaux foyer municipal (rèr 9500)	9 500,00 €	18	0	0
147- DGE 2010	83 140,00 €	18	0	0
148- Acquisition foncière	170 000,00 €	18	0	0
RECETTES		Pour	Contre	Abstention
10- Dotations, fonds divers	121 649,00 €	18	0	0
1068- Excédent de fonctionnement	228 799,77 €	18	0	0
13- subventions d'investissement	59 600,00 €	18	0	0
021- virement de la section d'investissement	60 000,00 €	18	0	0
040- opérations d'ordre	127 800,00 €	18	0	0
Solde d'exécution reporté	295 023,07 €	18	0	0

II. BUDGET M49

1. Compte administratif 2009 – Assainissement

Pour le vote du Compte Administratif 2009, Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur CHASSAING Claude est nommé Président pour faire procéder au vote du Compte administratif 2009.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité 17 voix pour.

le Compte Administratif 2009 - Assainissement qui laisse apparaître un résultat excédentaire de clôture :

-Section d'exploitation :	29 513.73 euros
-Section d'investissement :	77 612.06 euros

2. Compte de gestion 2009 – Assainissement

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2009 de l'assainissement.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que tout est conforme.

Déclare que le compte de gestion 2009 – Assainissement du receveur n'appelle ni observation ni réserve.

3. Budget primitif 2010 – Assainissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

vote le Budget Primitif 2010 Assainissement par chapitres et opérations qui s'équilibrent en recettes et en dépenses à la somme totale de 362 560,79 euros répartie comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION - total = 123 898,73 €uros

<u>Chapitres dépenses :</u>	
011- charges à caractère général	70 000,00 €
67- charges exceptionnelles	1 000,00 €
022- dépenses imprévues	1 848,73 €
023- virement à la section d'investissement	10 000,00 €
042- opérations d'ordre	41 050,00 €
<u>Chapitres recettes :</u>	
70- vente de produits	75 000,00 €
74- subventions d'exploitation	3 000,00 €
042- opérations d'ordre	16 385,00 €
002- résultats de fonctionnement	29 513,73 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – total = 238 662,06 €uros :

<u>Chapitres dépenses :</u>	
<u>Opérations d'équipement :</u>	
Opération 3 – réhabilitation des réseaux	210 000,00 €
16- emprunts	11 200,00 €
020- dépenses imprévues	1 077,06 €
040- opérations d'ordre	16 385,00 €
<u>Chapitres recettes :</u>	
16- emprunts et dettes assimilées	110 000,00 €
021- virement de la section d'exploitation	10 000,00 €
040- opérations d'ordre	41 050,00 €
001- résultats d'exécution	77 612,06 €

III. Renouvellement de la convention « assistance retraite CNRACL »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de renouveler la convention d'assistance retraite CNRACL avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile de France qui arrive à terme le 30 mars 2010.

L'objet de cette convention est entre autre la prise en charge par le Centre Interdépartemental de gestion de la confection des dossiers CNRACL.

S'agissant d'un service facultatif, le traitement des dossiers est soumis à une participation financière s'élevant pour 2010 à 38 euros par heure de travail.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé de Monsieur le Maire,

- à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile de France pour l'assistance dans la confection des dossiers CNRACL.

IV. Programme pluriannuel d'investissement – Contrat eau 2010/2011/2012.

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les conclusions du Schéma Directeur d'Assainissement de la Commune,

Vu le dossier de demande de subvention "contrat eau" élaboré par le bureau d'étude Cabinet BUFFET Jean-Luc, Centre Commercial Les Templiers, Rue du Rouillon, 91 160 BALLAINVILLIERS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Approuve le programme pluriannuel d'investissement à réaliser de 2010 à 2012 dont le montant s'élève à 859 403 € H.T.

Sollicite le concours financier du Conseil Général des Yvelines, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour le programme d'actions et de travaux répertoriés en annexe de la présente délibération.

S'engage à financer la part non subventionnée des opérations

S'engage à assurer l'entretien et le fonctionnement des installations réalisées

S'engage à ne pas commencer les travaux avant la signature du contrat ou notification des subventions sauf pour les opérations qui ont fait l'objet d'une demande de commencement des travaux anticipée.

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette demande de subventions.

V. Association foncière de remembrement

Délibération reportée au prochain conseil municipal

VI. Accueil de loisirs – Signature du marché

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 mars à 10 heures en mairie pour étudier les dossiers reçus dans le cadre d'un appel d'offres en procédure adaptée pour l'organisation administrative et pédagogique des activités éducatives et de loisirs : accueil de loisirs sans hébergement.

1 organisme a répondu :
- IFAC 78

La commission d'appel d'offres a retenu l'IFAC 78 qui a répondu à tous les critères d'attributions.

Le Conseil Municipal,

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

à l'unanimité,
autorise Monsieur le Maire à signer avec l'IFAC 78.

Informations de Monsieur le Maire

M. le Maire informe du passage du Chemin des dames en « Zone 50km/h » à compter de mai 2010.

M. le Maire et M. Lecoq évoquent l'avancement de la journée « Festival de la Terre » organisée à Gambais. De nombreuses animations sont prévues :

- Baptême de l'air en montgolfière
- Club country, démonstrations à cheval
- Exposition agricole
- Exposition militaire
- ...etc

Date de la prochaine séance du Conseil municipal : vendredi 28 mai 2010.

Monsieur le Maire lève la séance à 22h45.

Pour extrait conforme, Gambais le 12 avril 2010.

Le Maire,
Régis Bizeau.